

Sustainability Risk Policy - Résumé

Pourquoi avons-nous une politique de risque en matière de durabilité ?

ABN AMRO vise à occuper une position de premier plan en tant que banque durable qui assume la responsabilité de ses actions et de ses engagements, en tant que membre de la société ayant son propre impact sur la planète et les personnes, mais aussi en tant que fournisseur de services financiers ayant un impact indirect par le biais des activités de ses clients et de ses investissements. Cette position de premier plan doit être obtenue en intégrant pleinement la durabilité dans les activités quotidiennes de la banque et en renforçant la gestion du risque en matière de durabilité de la banque.

Différents types de pratiques bancaires peuvent entraîner un risque en matière de durabilité, quel que soit le rôle de la banque : prêteur, investisseur, gestionnaire d'actifs, prestataire de services, acheteur, opérateur ou employeur. Le risque en matière de durabilité est un risque transversal qui gagne en importance. Ne pas anticiper et gérer ce risque peut avoir de multiples conséquences, notamment financières, juridiques et au niveau de la réputation. La gestion du risque en matière de durabilité de la banque est alignée sur le profil de risque et l'appétence au risque modérés de la banque, et soutient la mission de la banque d'apporter des solutions durables à ses clients.

Pour ABN AMRO, la durabilité signifie adhérer aux valeurs et aux principes commerciaux de la banque et apporter des solutions durables aux besoins humains, naturels et financiers actuels et futurs des parties prenantes de la banque et de l'organisation elle-même, qui sont conformes au profil de risque modéré de la banque.

En gérant les risques environnementaux, sociaux et éthiques (ESE), en atténuant leurs impacts et en saisissant les opportunités découlant de solutions durables, la Sustainability Risk Policy a intégré la durabilité dans les objectifs commerciaux de la banque.

Quel sont l'objectif et la portée de cette Sustainability Risk Policy?

L'objectif de la Sustainability Risk Policy d'ABN AMRO est d'établir le Cadre de gestion des risques en matière de durabilité de la banque et de définir les principes directeurs de la banque pour la gestion des risques en matière de durabilité.

La Sustainability Risk Policy s'applique à ABN AMRO et à l'ensemble de ses filiales, succursales, bureaux de représentation et aux entités juridiques qui sont sous son contrôle. Elle repose sur les valeurs d'ABN AMRO (confiance, professionnalisme, ambition) et les principes commerciaux d'ABN AMRO.

La politique est soutenue par les différentes initiatives volontaires de durabilité prises par la banque et qui définissent la norme de durabilité dans le comportement de l'entreprise en général ou bancaire en particulier. Il s'agit notamment de [l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement \(IF PNUE\)](#), [des](#)

[dix principes du Pacte mondial des Nations unies](#), [des Principes pour des investissements responsables \(PIR\)](#), [des Principes de l'Équateur](#), [des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales](#), [des Principes directeurs des Nations unies pour les droits de l'homme et les entreprises](#) et [de la Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale](#).

Quelles normes ABN AMRO applique-t-elle à ses activités commerciales ?

La gestion des risques en matière de durabilité d'ABN AMRO est guidée par cinq principes, définis dans la politique.

1. La gestion du risque en matière de durabilité est un moteur d'amélioration de la qualité

ABN AMRO est convaincue qu'une intégration structurelle de la gestion du risque en matière de durabilité dans les processus décisionnels de la banque améliore véritablement la qualité des activités de la banque et permet à la banque de prendre des décisions plus équilibrées et mieux informées.

2. La banque est responsable de ses actions et de sa décision de s'engager dans une relation d'affaires¹

ABN AMRO assume l'entière responsabilité de ses actions et décisions. ABN AMRO est directement ou indirectement exposée aux activités de ses relations d'affaires, et donc aux impacts et risques associés à ces activités. Bien qu'une relation d'affaires soit responsable de ses propres actions et décisions, ABN AMRO assume l'entière responsabilité de la décision d'engager ou de désengager une relation d'affaires. En outre, ABN AMRO cherche à influencer positivement la performance de durabilité d'une relation d'affaires, dans le cadre de son potentiel de levier.

3. La banque s'efforce d'adopter une approche inclusive et entamera un dialogue avec ses relations d'affaires.

ABN AMRO estime qu'une bonne performance en matière de durabilité se traduit par une meilleure performance de l'entreprise dans ses relations d'affaires, et la banque vise à aider ces partenaires à gérer les risques et opportunités qui leur sont liés. Dans cet effort, ABN AMRO s'efforce d'adopter une approche inclusive au lieu d'exclure des relations d'affaires en raison d'une performance de durabilité à la traîne, ABN AMRO choisit d'entamer un dialogue sur les étapes et les responsabilités nécessaires pour atteindre l'amélioration.

4. La banque ne participera pas à des activités qui ne respectent pas ses normes ESE.

Sur la base du risque en matière de durabilité d'une activité, ABN AMRO prendra les mesures appropriées pour gérer ces risques. Si la banque conclut que les risques en matière de durabilité ne peuvent pas être gérés de manière adéquate ou que la relation d'affaires n'est pas engagée à un niveau de performance de durabilité suffisamment élevé, elle ne s'engagera pas auprès du client, de la transaction ou de l'activité. La banque a également identifié des « activités sous embargo » qu'elle considère comme inacceptables du point de vue du risque en matière de durabilité et pour lesquelles il existe un embargo à l'échelle de la banque. Dans le cas de telles activités, aucune exception en vertu de la présente politique n'est autorisée sans l'approbation du conseil d'administration de la banque.

5. La banque s'engage activement et ouvertement avec ses parties prenantes en ce qui concerne le risque en matière de durabilité, ABN AMRO entretient un dialogue constructif et ouvert sur le risque en matière de durabilité avec un large éventail de ses parties prenantes. La banque s'engage dans un processus transparent et démontrera son engagement sur les questions en matière de durabilité en discutant activement avec ses parties prenantes des enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques en termes de risques et d'opportunités.

¹ Une relation d'affaires peut être un client, un employé, un fournisseur, un investisseur ou un organisme de réglementation/gouvernemental.

Comment ABN AMRO met-elle ses normes en pratique ?

Le cadre de gestion des risques en matière de durabilité de la banque se compose de politiques, de directives et d'outils opérationnels et sectoriels par lesquels la banque s'assure que les risques en matière de durabilité de ses activités sont correctement identifiés, analysés, atténués, gérés, suivis et signalés, conformément aux principes de risque en matière de durabilité de la banque.

ABN AMRO s'engagera dans ses relations d'affaires pour atteindre un niveau de performance de durabilité qui, au minimum, correspond au niveau de risque en matière de durabilité de l'activité de la relation d'affaires. Cela signifie que plus le risque en matière de durabilité d'une transaction est élevé, plus la performance de durabilité de la relation d'affaires doit être élevée afin d'atténuer ce risque. La matrice ci-dessous montre comment la performance de durabilité est corrélée au niveau de risque en matière de durabilité.



ABN AMRO s'engage à appliquer ses politiques, directives, procédures et pratiques de manière objective et factuelle. Toutes les relations d'affaires sont soumises aux mêmes normes et principes et seront traitées en conséquence. Alors que les risques en matière de durabilité continuent d'évoluer et changent au fil du temps, ABN AMRO examine et met à jour périodiquement ses politiques, procédures et pratiques de risque en matière de durabilité.

ABN AMRO met en œuvre sa Sustainability Risk Policy et ses politiques sous-jacentes conformément au système de gestion des risques « trois lignes de défense » (3LD) de la banque. Cette approche garantit que la gestion des risques en matière de durabilité repose sur une base solide au sein de l'organisation, en répartissant les responsabilités de gestion des risques entre les différents rôles de la banque. La première ligne de défense (gestion des affaires) a la propriété du risque, la deuxième ligne (gestion des risques et fonctions de support) a le contrôle du risque tandis que la troisième ligne (audit) vérifie la couverture du risque.

Le département Central Sustainability d'ABN AMRO (deuxième ligne) est responsable de l'initiation, du développement, de la révision et de la mise à jour du Cadre de gestion des risques en matière de durabilité. Le département Central Sustainability soutient et supervise l'activité (première ligne) dans son application de la politique et assure l'alignement et la cohérence des normes de durabilité dans l'ensemble d'ABN AMRO. Dans ce rôle de coordination, le département collabore activement avec les autres départements au sein de la banque (gestion des affaires, gestion des risques, gouvernance d'entreprise, juridique, conformité), ainsi qu'avec les banques comparables et les parties prenantes externes.